

Profession de foi Snesup-FSU et SUD-Éducation en vue des élections au Conseil de l'INSPE

Chères et chers collègues,

Dans le cadre des élections au Conseil de l'INSPE, nous avons choisi de faire des listes d'union syndicale dans les différents collèges de l'INSPE représentés au conseil.

Ce choix témoigne de notre volonté de représenter unitairement et efficacement tous les corps et catégories de personnels de l'INSPE dans l'intérêt de la formation de nos étudiantes et stagiaires.

Ce choix est motivé aussi par la situation exceptionnelle et extrêmement inquiétante à laquelle l'INSPE est confrontée :

- *au sein de l'UPEC où la présidence de l'université s'est lancée dans une politique de gel des postes qui frappe l'INSPE et qu'elle entend faire durer jusqu'en 2027, faute de moyens suffisants de la part du ministère et faute d'une gestion transparente et discutée collectivement ;*
- *dans le cadre d'une nouvelle réforme de la formation dans laquelle l'avenir et le rôle de l'INSPE sont incertains.*

Face à ces enjeux, l'INSPE aura besoin de représentantes et représentants unis, déterminés, capables de tenir des positions à la fois solides et bien documentées, fondées sur leur travail personnel et leur engagement. Nous pourrions nous appuyer pour cela sur nos collègues élus dans les différents conseils de l'université (CNESER, CFVU, Commission Recherche, CSA, etc.) au sein desquels elles et ils défendent une même conception de l'université et de la formation des enseignantes et enseignants.

A cette fin, nous vous présentons les orientations que nous comptons continuer à défendre au sein de l'INSPE :

Remettre l'INSPE au centre des formations

Entre l'Université, le Rectorat, l'EAFIC et la multiplication des offres et organismes de formation, l'INSPE a perdu sa visibilité et son autonomie. Nous devons être en mesure de faire comprendre la spécificité de la formation des enseignantes et enseignants. Les moyens n'ont jamais été à la hauteur des besoins, surtout pour une académie comme celle de Créteil. Nous continuerons à nous battre pour que l'Université et le Rectorat n'utilisent pas la formation comme une variable d'ajustement de leurs politiques d'austérité, mais donnent à celles et ceux qui veulent travailler dans les métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, les moyens de réussir et de s'épanouir.

Pour assurer une formation de qualité, il faut également faire respecter la démocratie et la collégialité au sein de l'INSPE. Nous veillerons à ce que les processus décisionnaires soient les plus transparents, démocratiques et consensuels possibles dans l'intérêt de tous les personnels et usagers.

Nous nous engageons, aux côtés de nos collègues élus des autres collèges, toujours en concertation intersyndicale, à consulter les personnels et à rendre compte de nos prises de position et actions à l'ensemble des personnels, grâce à un calendrier régulier de réunions et via les listes FSU et Sud Solidaires de l'INSPE.

Défendre une formation initiale et continue cohérente et respectueuse des personnels et des stagiaires

Le passage du concours à bac+5, les maquettes et les conditions de stage actuelles ont conduit, comme nous l'avions anticipé, à une baisse des effectifs.

Au niveau national, nous voulons une formation qui rende attractifs les métiers de l'éducation et de l'enseignement. La formation initiale des enseignantes et enseignants en début de carrière doit se faire sur une durée plus longue qui permette l'intégration progressive dans le métier. Nous exigeons pour cela le retour aux deux années de formation après le concours et à un allègement du temps en classe la première année. Nous souhaitons notamment que les stages soient d'abord un moyen de formation, avant d'envisager des modalités d'alternance encadrées et régulées.

Au sein de notre INSPE, nous veillerons à ce que la formation se réfère à ces principes. Nous refusons ainsi toute évaluation-sanction au profit d'une formation prenant enfin en compte les besoins de chacun.

Les stagiaires, les étudiantes et les étudiants doivent bénéficier d'une formation qui les encourage à des pratiques démocratiques, critiques et coopératives. Pour cela, la formation doit montrer le modèle.

Un véritable dispositif d'aide aux étudiantes, étudiants et stagiaires en difficulté doit être mis en place pour permettre à chacun de bénéficier d'un tutorat, à tout stagiaire de pouvoir se confier librement sur leurs problèmes, de reprendre confiance en soi et aider à la réorientation de celles et ceux qui sont en échec.

A l'heure où les rectorats recrutent des contractuels, formés en quelques jours, pour les mettre en responsabilité devant élèves, il nous faut prendre soin de nos étudiantes et étudiants, qui ont fait le choix d'une véritable formation. Mais pour que ce soin existe, il faut aussi que les formatrices et formateurs soient correctement rémunérés lors de l'accomplissement de leurs missions (par exemple la coordination des groupes).

L'INSPE doit également être un lieu qui encourage et garantit la liberté d'expression, la défense des droits individuels et collectifs et l'apprentissage de la démocratie au travail et à l'école. Il est impératif que les parcours et maquettes de formation soient lisibles et cohérents.

La formation doit articuler le disciplinaire, le didactique, le professionnel et la recherche et non les séparer. Les projets transdisciplinaires et les parcours éducatifs transversaux sont importants car ils aident à donner du sens aux savoirs.

Redonner les moyens de coordonner les groupes et les parcours pour les adapter aux besoins des publics et aux spécificités des terrains est nécessaire pour donner aux formateurs de l'autonomie et du sens à leurs missions.

Assurer à l'INSPE des conditions de vie et de travail qui donnent envie de travailler et d'enseigner

La formation et les études ne se limitent pas aux cours. Nous savons combien dans les écoles, collèges et lycées, la qualité du cadre de vie influence la réussite éducative et le bien-être des élèves. L'INSPE doit être modélisant et formateur sur ce plan. Pour cela, nous continuerons à revendiquer et défendre les causes suivantes :

- la défense et le maintien des emplois publics pour l'entretien, la surveillance et le ménage de nos locaux.

Nous refusons que ces métiers soient dégradés ou lésés et la logique de sous-traitance. Nous formons une communauté éducative avec l'ensemble des personnels : personnels de cuisines, bibliothécaires, responsables informatique, personnels de gardiennage, personnels d'entretiens, secrétaires et tous les autres personnels administratifs et techniques. Sans elles et eux, nous ne pourrions assurer les formations et enseignements. Nous continuerons à les accompagner et les défendre pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

- la défense d'une restauration de qualité, accessible à toutes et tous et respectueuses de l'environnement.

Nous continuerons à défendre un service de restauration autonome sur site accessible à tous les publics. Nous soutiendrons et pousserons tout projet qui permettra à chacun de manger convenablement sur son site, et qui contribuera à la formation au développement durable et à la santé par l'alimentation.

- garantir des bâtiments et des locaux adaptés et équipés

Nous poursuivons les efforts réalisés pour rendre les bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous défendons le maintien sur place d'installations sportives appropriées à la formation, encouragerons l'appropriation des jardins et des espaces, réclamerons les moyens pour leur entretien ou rénovation.

- poursuivre le travail de transition sociale, solidaire et écologique :

Nous souhaitons que la politique patrimoniale de l'INSPE soit organisée de manière transparente, démocratique et soucieuse des enjeux sociaux et environnementaux et que, pour ce faire, les personnels et usagers soient associés aux décisions. Une politique à moyen et long terme doit être élaborée pour les rénovations thermiques. Les collectivités territoriales doivent être invitées à s'unir pour travailler avec nos sites.

- encourager la créativité, l'innovation, les solidarités...

Il y a un décalage entre la souffrance au travail et dans les études et les aspirations légitimes de nos collègues et de nos publics étudiants à exprimer leurs qualités et leurs compétences. Pour permettre cette expression, il faut favoriser les temps de concertation et de rencontre... et s'en donner les moyens. Nous revendiquons l'importance d'heures dans les services pour contribuer à la vie scientifique, pédagogique et sociale de l'INSPE, la nécessité de temps pour la création et le développement de projets étudiants. Nous revendiquons également le retour de la rémunération horaire de la participation aux Groupes de Réflexion (GR) afin de faire fructifier les observations de terrain et construire une culture collective.

Cette liste de propositions est évidemment bien loin d'être exhaustive et nous vous encourageons à nous faire part régulièrement de vos souhaits et attentes pour l'INSPE.

Bien solidairement avec vous, vos collègues du Snesup-FSU et de SUD-Éducation

Notre liste pour le COLLEGE B :

Nous souhaitons défendre un fonctionnement collégial au sein de l'INSPE, notamment appliqué à la conception des maquettes d'enseignement et à la définition des IFR, ainsi que la mise en place de dispositifs favorables à la recherche menée par les enseignants-chercheurs de l'INSPE (dotation de projets de recherche par un collègue enseignant élu, congé ou adaptation de service pour recherche).

Candidat : Vincent LEGEAY, SUD-Éducation

Je suis maître de conférences en philosophie, chercheur au laboratoire LIS (Lettres, Idées, Savoirs) et enseignant sur le site INSPE de Livry Gargan. Je suis ancien élève de l'ENS Ulm, agrégé de philosophie, ma thèse a porté sur la notion d'aptitude chez Spinoza, et je me suis ensuite spécialisé sur les questions de philosophie de l'éducation. Mes cours portent surtout sur la connaissance des finalités de l'éducation et du système scolaire. Je donne des cours en FC. En recherche à l'INSPE, j'encadre notamment des mémoires de M2 et co-organise l'IFR 13 sur les aspects éthiques et politiques. Je participe au GR 34 sur les pédagogies nouvelles. En recherche au LIS, je travaille sur le rapport au savoir et les catégories de jugement scolaire depuis l'école gratuite, laïque et obligatoire. J'ai été élu, à l'Université Paris 1, au Comité Technique (anciennement la formation spécialisée FS3C des établissements), élu représentant HCERES pour un laboratoire, je suis candidat sur la liste Snesup aux élections CNU de la section 17 (philosophie). Je suis déchargé (0,2ETP) pour la commission Enseignement Supérieur et Recherche de SUD-Éducation 93

Candidate : Laëtitia MONGEARD, Snesup-FSU

Je suis maîtresse de conférences en géographie, formatrice à Livry-Gargan, et membre du Laboratoire d'urbanisme Lab'URBA. Après plusieurs années d'enseignement dans le 1^{er} degré puis un parcours de recherche, je suis entrée à l'INSPE de Créteil en 2021 pour assurer principalement la formation des futurs Professeurs des Écoles. Dans le cadre du master MEEF1, je coordonne actuellement une IFR pour les étudiants du master et j'encadre des travaux en épistémologie de la géographie (IFR 9) ainsi qu'en éducation au développement durable (IFR 18). J'interviens en MEEF2 pour la préparation du CAPES d'histoire-géographie ainsi que pour l'encadrement de mémoires, et je participe en MEEF4 en tant que responsable de l'option "Transition écologique en milieu urbain". Mes travaux de recherche portent sur le rapport aux ressources minérales de nos sociétés urbanisées. Je m'intéresse en particulier aux déchets produits par les opérations d'aménagement (gravats de démolition, déblais d'excavation en travaux souterrains) et à leur potentielle utilisation en tant que ressources. Ces travaux de recherche font l'objet d'un financement ANR pour un projet mené de 2024 à 2028 intégrant une réflexion sur la formation au développement durable. Enfin, je suis également référente 1^{er} degré du collège Histoire-Géographie-EMC aux réunions de Pilotage élargie.

Nos listes dans les autres collèges :
Joëlle BLUM et Olivier CHAÏBI (collège C, PRAG, PRCE, PREC, PLP...)
Sandrine BOURRET et Raphaël PIERRES (collège D, temps partagés)